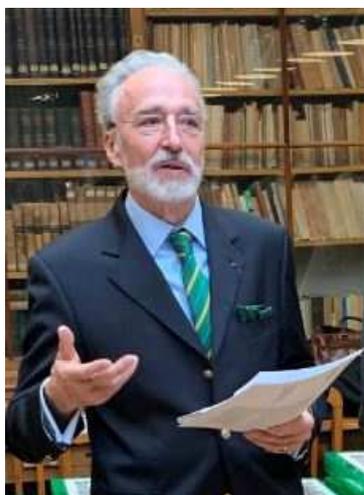


Depuis plus de 250 ans...
« Une passion connaître, une ambition transmettre »



Protecteur : le Président de la République
Président d'honneur : le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation

18, rue de Bellechasse – 75007 Paris
Métro : Solférino



La vocation de l'Académie

Les préoccupations de la société en termes d'alimentation et de santé, de partage des usages de la nature, de qualité des paysages, de sauvegarde de la biodiversité, de bien-être animal, génèrent de nouvelles exigences en ce qui concerne la production et la transformation des produits agricoles et forestiers. L'agriculture, la sylviculture et les industries de transformation qui y sont liées sont de plus en plus confrontées à la demande sociétale.

L'accélération fulgurante des connaissances scientifiques et des avancées technologiques suscite de plus en plus des interrogations dans la société, amplifiée par la mise en avant du principe de précaution. Toutefois, ces connaissances et avancées sont indispensables au maintien de la compétitivité de notre pays, pour nourrir nos concitoyens, et permettre aux agriculteurs, aux industriels de l'agroalimentaire et aux sylviculteurs de continuer à proposer des produits de qualité et sans risque et en assurant leur juste rémunération et l'entretien indispensable de l'espace rural.

Dans ce contexte, l'Académie d'agriculture de France a vocation à éclairer les pouvoirs publics et la société en général sur les évolutions souhaitables pour tout ce qui concerne l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

L'Académie s'est engagée dans l'élaboration de son projet stratégique pour les années 2019-2024. Cinq défis sont retenus :

- Traiter des thèmes en phase avec les besoins de la société, voire les anticiper. Ce premier défi consiste à développer une stratégie de la demande.*
- Développer la transversalité des productions. Le dialogue et la coopération entre les disciplines représentent un fort défi pour l'Académie, d'où s'appuyer sur des groupes interdisciplinaires, rester ancré sur les territoires et s'enrichir des expériences de terrain.*
- Poursuivre l'ouverture à des partenaires et à l'international. L'Académie est déjà riche de relations partenariales. Elle doit cependant accentuer son ouverture en s'appuyant sur la diversité des compétences des membres, leur indépendance, leur liberté de réflexion sur le long terme et leur capacité de veille et de mobilisation.*
- Assurer la valorisation et la diffusion des productions. À partir de nos productions, séances et colloques, il est retenu d'organiser une politique active de communication s'appuyant tant sur la diffusion en direct ou en différé de nos séances et colloques que dans les réseaux sociaux.*
- Assurer la pérennité financière et patrimoniale de l'Académie. En tant qu'instance indépendante, l'Académie doit assurer les ressources nécessaires à son fonctionnement.*

Constant Lecoeur
Secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture de France

Une instance de réflexion, discussion et synthèse

Missions



Établissement reconnu d'utilité publique, l'Académie a pour mission de contribuer, dans les domaines scientifique, technique, économique, juridique, social et culturel à l'évolution de l'agriculture et des territoires ruraux. Elle étudie sous leurs aspects nationaux, européens et internationaux :

- ◆ La **production, la transformation, la consommation et l'utilisation** des **produits** de l'agriculture et de l'élevage, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture,
- ◆ L'**utilisation et la gestion des ressources naturelles**, afin de préserver et améliorer l'environnement, la protection et la restauration de la biodiversité, en tenant compte de la conséquence de ces choix sur la qualité de vie de la population,
- ◆ Les **évolutions sociales, économiques et culturelles** dans les domaines de l'agriculture, la forêt, le bois, la pêche, l'alimentation, l'eau et l'environnement,
- ◆ Les **rapports avec la société et entre ruraux et citadins**.

Actions

L'Académie :

- ◆ **Formule des avis** sur toutes les questions relevant de sa compétence, notamment sur celles dont elle est saisie par le gouvernement,
- ◆ **Organise des séances hebdomadaires et des colloques publics**, dont des séances **communes** avec d'autres académies,
- ◆ **Récompense** par des prix, bourses et médailles les auteurs de travaux qui contribuent à l'avancement des sciences, des techniques et de l'économie, relatives à l'agriculture, à l'agroalimentaire, à la filière bois, à l'environnement et à l'information scientifique,
- ◆ **Assure des liaisons** avec des institutions françaises et étrangères sur des problématiques communes en Europe et avec les pays d'Afrique principalement,
- ◆ **Contribue à l'étude de l'histoire de l'agriculture** et du monde rural, en relation avec l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA).

Programme de travail

En 2018-2019, ce programme est centré autour de six thématiques principales.

- * ***Produire mieux et plus pour nourrir les hommes***
- * ***Adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux***
- * ***Intégrer les politiques agricoles, environnementales et territoriales***
- * ***Contribuer au débat sur les innovations et leur acceptabilité sociale.***
- * ***Diffuser des connaissances***
- * ***Approfondir des concepts***

Des hommes et des femmes d'expérience

L'Académie est composée de 120 membres titulaires, 180 membres correspondants, 60 membres et 60 correspondants associés originaires d'une cinquantaine de pays, tous élus, et plus d'une centaine de membres émérites et honoraires. Ils sont répartis en dix sections thématiques :

- * *Productions végétales (section 1)*
- * *Forêts et filière bois (section 2)*
- * *Production animale (section 3)*
- * *Sciences humaines et sociales (section 4)*
- * *Milieus & êtres vivants (section 5)*
- * *Sciences de la vie (section 6)*
- * *Environnement et territoires (section 7)*
- * *Alimentation humaine (section 8)*
- * *Agrofournitures (section 9)*
- * *Économie et politique (section 10)*

Une pluralité d'expériences et de compétences

La grande diversité des compétences et des origines de ses membres explique la richesse des réflexions menées par l'Académie. Sont ainsi représentés les milieux de la recherche, de l'agriculture, de la foresterie, de l'industrie, de la haute fonction publique, de la banque et de l'économie, de la médecine humaine, de la médecine vétérinaire, de la presse, des organisations socioprofessionnelles, des organisations parapubliques, du monde de la politique et des organisations internationales.

Eclairer les débats sociétaux

L'Académie prend en compte les préoccupations de la société dans de nombreux domaines, étudiés par des groupes de travail transversaux qui associent membres de l'Académie et personnalités extérieures :

Groupes thématiques et fonctionnels

- * *Agroécologie*
- * *Politique agricole commune*
- * *Potentiels de la science pour une agriculture durable*
- * *Relations Académie/Enseignement supérieur agronomique*
- * *Agriculture ultra-marine*
- * *International*
- * *Gaspillage alimentaire*
- * *Consommation de viande*
- * *Veille antibiorésistance interacadémique*
- * *Risques alimentaires*
- * *Transition alimentaire, filières et territoires*
- * *Nouvelles biotechnologies agricoles et alimentaires*
- * *Développement des agricultures africaines*
- * *Réécriture du génome, éthique et acceptabilité sociétale*
- * *Agriculture, Eau, Climat et Politiques Publiques : leurs interactions et le rôle critique des sols*
- * *Fiscal et social*
- * *Petits livres de l'Académie*
- * *Communications de recherche*
- * *Notes académiques*
- * *Sorties et manifestations*

Relations internationales

L'Académie d'agriculture de France développe des échanges avec les académies européennes d'agriculture au sein de l'**Union européenne des académies d'agriculture** (UEAA : <http://ueaa.info/>) et participe au **Groupe interacadémique pour le développement** (GID : <http://g-i-d.org/>), réseau d'académies du pourtour méditerranéen et de l'Afrique de l'Ouest.

La transmission des connaissances

L'ensemble des réflexions conduites dans les sections et les groupes de travail s'adresse aux différents partenaires des mondes agricole, alimentaire, forestier et environnemental ainsi qu'au grand public. La communication de l'Académie prend ainsi différentes formes associant les moyens traditionnels et modernes d'accès à l'information.



Les **séances publiques d'accès libre** et gratuit se tiennent chaque mercredi après-midi, au siège de l'Académie. Les communications présentées par des académiciens et des personnalités invitées, donnent lieu à des débats. Le site Internet www.academie-agriculture.fr permet d'avoir accès (en direct ou en différé) à l'intégralité des

séances qui sont filmées. Ces séances font également l'objet de messages sur les réseaux sociaux.

Le **site Internet** de l'Académie donne également accès au **Mensuel** de l'Académie, à la **Revue** de l'Académie, aux notes académiques ainsi qu'aux **Comptes rendus** des séances. Enfin, le site Internet de l'Académie présente différentes contributions des Académiciens sous forme de **Rapports** des groupes de travail, d'**Avis** ou de **Points de vue d'académiciens** circonstanciés ainsi que l'accès à l'**Encyclopédie**.



L'Académie d'agriculture facilite ainsi une ouverture en direction du public et contribue à nourrir les débats de société sur l'application des sciences et technologies à l'agriculture, à l'alimentation et à l'environnement. Elle s'emploie aussi à établir des passerelles entre les scientifiques, les décideurs et les citoyens tant sur le plan national qu'international.

L'Académie organise également des rencontres et des visites auprès d'entreprises et d'organismes en relation avec son programme de travail.

Organes de gouvernance

Les organes de gouvernance de l'Académie comprennent :

- La **commission académique**, compétente en termes d'orientations générales et d'organisation,
- La **commission des programmes**, en charge de la définition des thèmes de réflexion, d'études de séances publiques, de colloque et de visites dans les territoires,
- La **commission des finances**, en charge des questions budgétaires et de la gestion des biens de l'Académie,
- Le **Bureau**, organe exécutif de l'Académie, prépare puis met en œuvre les décisions des différentes commissions. Il est composé du Secrétaire perpétuel, du Trésorier perpétuel et



de membres élus pour une année : le Président, le Vice-président, le Vice-secrétaire, le Vice-trésorier et le Président de l'année précédente.

Composition du Bureau en 2019 (de gauche à droite : Bertrand Hervieu, Président sortant ; Constant Lecoer, Secrétaire perpétuel ; Patrick Ollivier, Trésorier perpétuel ; Dominique Parent Massin, Vice-secrétaire ; Daniel-Eric Marchand, Vice-trésorier ; Jean-Louis Bernard , Président et Nadine Vivier, Vice-présidente.

Bourses, prix, médailles

L'Académie décerne, lors de sa séance solennelle d'automne :

- Des **médailles d'or**, de **vermeil** et d'**argent** qui récompensent les meilleurs travaux et réalisations dans les domaines de compétence de l'Académie,
- Des **bourses Jean et Marie-Louise Dufrenoy - Crédit Agricole d'Ile de France mécénat** destinées à aider de jeunes chercheurs à poursuivre leurs thèses de doctorat dans le secteur agronomique,
- Des **prix spéciaux** distribués par les fondations Limagrain, Xavier Bernard, Clément Jacquot, et Pierre Dellenbach,
- Des **récompenses** aux meilleurs mémoires de fin d'études des élèves ingénieurs, financées par la fondation Xavier Bernard,
- Le **trophée Jean-Paul Lanly**, pour la valorisation du bois français.

Elle a lancé en 2017, le **Prix de l'information scientifique**, pour récompenser la meilleure production journalistique dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.



Des archives historiques remarquables



L'Académie apporte sa contribution à l'histoire de l'agriculture et du monde rural en relation avec l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA) qu'elle héberge dans ses murs. Sa riche bibliothèque de plus de 35 000 titres et son fonds documentaire, en partie numérisé, sont consultables sur place et sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France (<http://gallica.bnf.fr/>). Elle contribue ainsi à la mémoire de l'agriculture et du monde rural.

Un peu d'histoire



L'Académie d'agriculture de France descend en ligne directe de la **Société d'Agriculture de la Généralité de Paris**, fondée en 1761 par Louis XV. Constituée de personnalités parmi les plus éminentes dans le domaine de l'agronomie (Duhamel du Monceau, Buffon, Lavoisier, Malesherbes, la lignée des Vilmorin...), elle a vu le jour au Siècle des Lumières, à un moment où il devenait essentiel de développer l'agriculture du pays, en utilisant et en améliorant les techniques disponibles. Vers 1785, elle adopte pour devise "**EX UTILITATE DECUS**" "**DE L'UTILITÉ VIENT L'HONNEUR**".

Dès 1788, le Roi – qui a pris sous sa protection directe cette institution académique, rapidement désignée sous le nom de **Société Royale d'Agriculture** – lui confie comme missions principales :

- * de constituer un **thesaurus des connaissances agronomiques** de l'époque,
- * de soumettre celles-ci à une discussion approfondie au cours des **réunions hebdomadaires**,
- * de les **diffuser** en vue de la modernisation de l'agriculture, d'abord auprès de son Conseil, ensuite dans l'ensemble du pays.



Arrêt de création de l'Académie d'agriculture (1761)

Depuis cette époque, l'Académie a poursuivi cette ligne directrice, avec le concours d'éminentes personnalités, tout en s'adaptant afin d'assurer la pérennité de ses missions. Celle-ci a ainsi été amenée à déborder le cadre classique de l'agriculture au sens large (culture, élevage, pisciculture, forêts) pour s'investir dans les problèmes d'alimentation et d'environnement, devenus aujourd'hui primordiaux. De ce fait, le triptyque « **Agriculture, Alimentation, Environnement** », envisagé dans ses rapports avec la société et les territoires, a été récemment ajouté à l'appellation de base "**Académie d'agriculture de France**" pour mieux caractériser les préoccupations actuelles de la Compagnie.

L'Académie a commémoré en 2011 le 250^{ème} anniversaire de sa création. Un volume spécial des Comptes rendus de l'Académie d'agriculture de France qui marque à la fois le centième anniversaire de l'appellation actuelle de notre Compagnie et la publication continue des Comptes rendus sur la période dont l'ensemble correspond à environ 130.000 pages a été publié, à cette occasion.

Depuis quelques années, l'Académie d'agriculture de France a renforcé son ouverture à de nouveaux partenaires, notamment auprès de l'enseignement pour développer des dialogues intergénérationnels d'où la phrase « une passion : connaître, une ambition : transmettre ».

De plus en plus d'Académiciennes

Au cours des 7 dernières années, 149 nouveaux membres correspondants sur un effectif total de 180 ont été renouvelés, dont 44 femmes, soit **30 %** ; 100 membres titulaires sur un effectif total de 120 l'ont également été, dont 27 femmes, soit **27 %**.



Quelques académiciens célèbres

- Daniel-Charles Trudaine (1761)
- Bernard de Jussieu (1761)
- Georges de Buffon (1761)
- Robert Turgot (1775)
- Antoine de Lavoisier (1783)
- Louis Daubenton (1783)
- Antoine-Augustin Parmentier (1785)
- Philippe Lévêque de Vilmorin (1791)
- Pierre Dupont de Nemours (1784)
- Jean-Antoine Chaptal (1798)
- abbé Henri Grégoire (1798)
- Benjamin Delessert (1802)
- Joseph Bonaparte (1804)
- Nicolas Brémontier (1804)
- Arthur Young (1788)
- Georges Washington, président des États-Unis d'Amérique (1789)
- Stanislas Poniatowski, roi de Pologne (1790)
- Thomas Jefferson, président des États-Unis d'Amérique (1804)
- Gilbert de Lafayette (1818)
- Michel-Eugène Chevreul (1832)
- Jean-Baptiste Boussingault (1842)
- Louis Pasteur (1872)
- Marcelin Berthelot (1885)
- Jean-Henri Fabre (1887)
- Henri Becquerel (1892)
- Émile Loubet (1912)
- Stéphane Henin (1955)
- Jean Dufrenoy (1956)
- Francis Perrin (1958)
- André Cauderon (1977)
- Philippe Duchaufour (1979)
- Justus Von Liebig (1856)
- Georges V, roi d'Angleterre (1910)
- Albert I^{er}, roi des Belges (1915)
- Albert I^{er}, prince de Monaco (1922)
- Victor-Emmanuel III, roi d'Italie (1934)
- Fouad I^{er}, roi d'Egypte (1934)

Quelques exemples de séances et colloques organisés par l'Académie pour 2019

Séances publiques d'accès libre et gratuit

- Aspects sociétaux de la consommation de viandes
- Bois et Aliments : amis ou ennemis ?
- PAC, visions d'autres pays de l'UE
- La consommation de viande est-elle antagoniste du développement durable ?
- Bien-être animal
- Eutrophisation continentale et marine côtière : Connaissances, trajectoires bio géo physique et sociale
- Approches systémiques de la nutrition minérale des plantes en biologie et en agronomie
- Cycle du carbone, contributions du système terrestre cultures et élevage
- La communication chez les arbres : mythe ou réalité ?
- Les allergies alimentaires se développent-elles ?
- Nouveaux regards sur la rotation
- Systèmes de production de volailles, un nouvel envol
- Sciences participatives : mode passagère ou innovation capitale ?
- Pollutions environnementales : le diagnostic scientifique ...

Colloques

- Etat de l'agriculture 2019. Les agriculteurs face au changement
- Santé des hommes, santé des animaux, quelles interactions ?
- Droit à l'alimentation
- ...

Le programme complet des séances et colloques est en ligne sur le site Internet de l'Académie (www.academie-agriculture.fr):

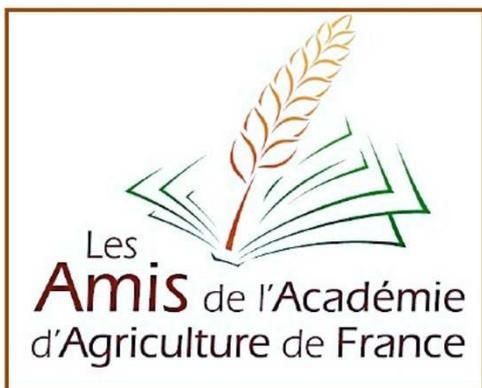
The screenshot shows the homepage of the Académie d'Agriculture de France. At the top left is the logo with the text 'ACADÉMIE d'AGRICULTURE de FRANCE' and 'AGRICULTURE • ALIMENTATION • ENVIRONNEMENT'. A search bar is located at the top right. Below the logo is a navigation menu with links: 'L'ACADÉMIE', 'ACTUALITÉS', 'MEMBRES', 'PRIX ET MÉDAILLES', 'PUBLICATIONS', 'ETUDIANTS & ENSEIGNANTS', 'CONTACT', and 'ADMIN'. On the left side, there are social media icons for Facebook (197), Twitter, LinkedIn (98), and Email. The main banner features a photograph of the French and European Union flags in front of a stone wall with inscriptions. A green call-to-action box on the right reads: '10 sections se réunissent régulièrement au sein de l'Académie. Elles diffusent l'état de leur réflexion sur ce site. Lire la suite'. At the bottom, there are three buttons: 'Infos à la une' (orange), 'L'activité de l'Académie en direct' (green), and 'A L'AGENDA' (grey).

Soutiens & partenariats

Ministères, fondations et grands organismes

Ces entités participent au financement de l'Académie à travers des contributions financières destinées au fonctionnement de l'institution et à la mise en valeur de son patrimoine.

Association des Amis de l'Académie d'agriculture de France



L'**Association des Amis de l'Académie d'agriculture de France (4AF)** est une *association loi 1901 reconnue d'intérêt général* qui a pour mission de favoriser les relations entre l'Académie d'agriculture et les acteurs du monde socio-économique (entreprises, organisations professionnelles, instituts et centres techniques, personnes physiques,...) qui souhaitent valoriser le travail des académiciens et communiquer plus largement sur l'importance sociale, économique et environnementale de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

À ce titre, les partenaires de l'4AF peuvent :

- * proposer des thèmes de réflexion qui leur paraissent importants dans le cadre de l'exercice de leurs activités,
- * bénéficier d'une expertise collective impartiale et indépendante utile pour éclairer les décideurs socio-économiques et les décideurs publics,
- * participer à des débats ou des séances de travail sur des sujets qui les motivent.

Pour adhérer à l'4AF

Association des amis de l'Académie d'agriculture de France (4AF)

18, rue de Bellechasse - 75007 – Paris

Location de salles

Les salles de l'Académie d'agriculture (Salle des séances, Bibliothèque), ainsi que des salles de réunion, peuvent être louées par des organismes extérieurs pour leurs séminaires, rencontres et manifestations. (**contact : Easy Réunion - 01 79 72 33 03 - www.espacebellechasse.com**)

Dons, donations et legs

L'Académie d'agriculture est un **établissement d'utilité publique à caractère scientifique et éducatif**, et à ce titre est éligible des dispositions :

- de l'article 200 du Code général des impôts, permettant des réductions de l'impôt sur le revenu en cas de dons et donations ; concrètement, pour un particulier, un **don est déductible à hauteur de 66%** de son impôt annuel
- de l'article 795 qui "**exonère des droits de mutation à titre gratuit, les dons et legs consentis aux établissements ... d'utilité publique, dont les ressources sont exclusivement affectées à des œuvres scientifiques, ... à caractère désintéressé**".

- L'Académie peut ainsi, sans payer de droit de mutation, accepter une donation du vivant d'un particulier ou un legs à son décès. (**contact : tresorier-perpetuel@academie-agriculture.fr**)



Le 10 septembre 2014, une convention de mécénat a été signée entre l'Académie et le fonds de dotation dédié au Crédit agricole d'Ile-de-France Mécénat. A gauche, Gérard Tendron, Secrétaire perpétuel ; à droite François Imbault, Président de Crédit Agricole IdF Mécénat

Faire un don défiscalisé à l'Académie d'agriculture de France

Merci de compléter ce bon et de le renvoyer avec votre chèque à l'Académie d'agriculture de France, 18 rue de Bellechasse, 75007 Paris.

nom prénom

adresse

code postal ville.....

e-mail

téléphone

fait un don de€ à l'Académie d'agriculture de France

A réception du chèque, l'Académie d'agriculture de France adressera un reçu fiscal permettant une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de l'impôt sur le revenu pour les personnes physiques et de 60% de l'impôt sur les sociétés pour les personnes morales.

date signature :

(précisez éventuellement si vous souhaitez que ce don soit affecté à une utilisation particulière)

Académie d'agriculture de France
18, rue de Bellechasse – 75007 Paris
Téléphone : (33) 01 47 05 10 37
www.academie-agriculture.fr - contact@academie-agriculture.fr

☀ **RÉFLÉCHIR**

sur le progrès dans les domaines
de **l'agriculture**,
de **l'alimentation**
et de **l'environnement**

☀ **EXPLIQUER**

les enjeux techniques,
économiques,
sociaux et
environnementaux

☀ **ÉCLAIRER**

la société
et les décideurs

Pour nous contacter :

Mél : contact@academie-agriculture.fr

Tél. : (33) 01 47 05 10 37

Pour suivre notre actualité :

www.academie-agriculture.fr et pages Académie sur les réseaux sociaux

 Académie d'Agriculture de France  @AcademieAgri  Académie d'Agriculture de France
 Academie Agriculture de France  academieagriculturefrance